CONSIGNES DE SOUMISSION

Champ éditorial. Živa Antika accueille des travaux de recherche originaux qui contribuent au vaste domaine des études classiques et, plus généralement, à notre compréhension du monde antique. La revue publie des études consacrées aux langues et littératures grecques et latines, à la philosophie, à la mythologie et à la religion, à l'histoire ancienne et à l'archéologie, à l'art, à l'architecture et à la culture, depuis les origines de la civilisation classique jusqu'au VIe siècle apr. J.-C., ainsi que des travaux portant sur sa réception et son influence ultérieures.

Nous accueillons tout particulièrement les recherches sur les peuples, tribus et communautés antiques des Balkans, notamment sur leur histoire, leur art et leur culture, ainsi que sur leurs interactions avec le monde gréco-romain au sens large.

Živa Antika publie également des études épigraphiques, numismatiques et archéologiques qui apportent une contribution significative à l'étude philologique et historique des aires géographiques et des périodes couvertes par la revue.

Langues. Nous acceptons des contributions rédigées dans les langues largement employées dans la recherche internationale. Conformément à la tradition de longue date de la revue, les articles rédigés dans les langues slaves méridionales sont également les bienvenus. Les auteurs soumettant un article dans une langue slave méridionale doivent également fournir un résumé détaillé en anglais, conformément aux indications ci-dessous.

Longueur, résumé et résumé détaillé. La longueur maximale habituelle d'un article est de 12 000 mots, notes de bas de page comprises. Des contributions plus longues peuvent être examinées à la discrétion du Comité de rédaction.

Chaque article doit commencer par un résumé de 300 mots au maximum. Les articles rédigés dans une langue slave méridionale doivent également comporter un résumé détaillé en anglais d'environ 600–1 000 mots. Ce résumé doit figurer à la fin de l'article.

Préparation et soumission du manuscrit. L'ensemble du texte du manuscrit, y compris le grec et les autres écritures non latines, doit être encodé en Unicode.

Les manuscrits doivent être soumis à la fois dans un format Word modifiable (.doc ou .docx) et au format PDF. Les soumissions doivent être envoyées à l'une des adresses électroniques indiquées par la revue sous Home | Contact.

Les dessins et les photographies doivent être intégrés au manuscrit et également fournis sous forme de fichiers électroniques séparés. Les fichiers d'image doivent avoir une résolution minimale de 300 dpi.

Les auteurs sont priés de préparer leurs manuscrits conformément aux Normes éditoriales. Les manuscrits qui ne respectent pas les normes de présentation de la revue pourront devoir être révisés avant de pouvoir être examinés en vue de leur publication.

Évaluation, acceptation et épreuves. Les manuscrits que le Comité de rédaction juge aptes à être évalués sont envoyés à deux rapporteurs externes, auxquels il est normalement demandé de remettre leurs rapports dans un délai de 30 jours. Après acceptation d'un article, l'auteur recevra les épreuves pour une dernière vérification. Les corrections et observations doivent être retournées au Comité de rédaction dans un délai de dix jours. En l'absence de réponse dans ce délai, la publication se poursuivra sur la base des épreuves transmises.

NORMES ÉDITORIALES

Les présentes directives visent à assurer la cohérence de la revue tout en permettant aux auteurs de conserver les conventions propres à leur discipline, à leur langue et à leurs sources.

1. Notes et citations. Les références doivent de préférence être données en notes de bas de page. L'usage excessif de références entre parenthèses dans le corps du texte doit être évité lorsqu'il nuit à la fluidité de l'argumentation.

Les références bibliographiques en notes de bas de page doivent adopter le système auteur–date et être suivies, le cas échéant, du numéro de page ou de l'intervalle de pages concerné :

Chadwick 1997, 42.
Papazoglou 1977, 135–138.

Dans les références abrégées en note, ne pas employer « p. » ou « pp. ».
Les références bibliographiques complètes doivent figurer dans la bibliographie.
Le texte des notes de bas de page doit commencer par une majuscule.
Les appels de note doivent être placés après la ponctuation, et non avant :

… chez Hérodote.[24]
et non :
… chez Hérodote[24].

2. Bibliographie. Une bibliographie complète doit être fournie à la fin de l'article et comporter les références bibliographiques complètes de tous les travaux cités.

Les notices bibliographiques doivent suivre le système auteur–date de Harvard, adapté aux conventions des études classiques et des sciences humaines.

2.1 Formats de base. Les notices bibliographiques doivent suivre le système auteur–date de Harvard, comme l'illustrent les exemples ci-dessous.

Livre
Chadwick, J. (1997) *Linear B and Related Scripts*. Berkeley, CA: University of California Press.

Article de revue
Papazoglou, F. (1977) 'Stèles anthropomorphes et amorphes de Pélagonie', *Živa Antika*, 27(1), pp. 135–150.

Chapitre dans un ouvrage collectif
Finley, M. I. (1978) 'The Fifth-Century Athenian Empire: A Balance Sheet', in Garnsey, P. D. A. and Whittaker, C. R. (eds.) *Imperialism in the Ancient World*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 103–126.

Pour les travaux comptant plusieurs auteurs, conserver l'ordre dans lequel les auteurs apparaissent dans la publication et utiliser « and » / « et » entre les deux derniers noms, et non « & ».

2.2 Titres, pagination et autres conventions. Les titres d'ouvrages et de revues doivent être composés en italique.

Les titres d'articles et de chapitres doivent être placés entre guillemets simples.

Dans les notices bibliographiques complètes, employer « p. » pour une page unique et « pp. » pour un intervalle de pages.

Employer le tiret demi-cadratin pour les intervalles de pages et d'années :

pp. 135–150; 1977–1980

Lorsqu'un DOI est disponible, l'indiquer à la fin de la référence sous la forme: doi: 10.xxxx/xxxxx

2.3 Références à des publications parues à l'origine dans une écriture non latine. La notice bibliographique principale doit être entièrement donnée en caractères latins.

Lorsque la publication originale est en alphabet cyrillique, grec ou dans une autre écriture non latine, translittérer ou transcrire d'abord la référence complète en caractères latins. Immédiatement après, donner entre crochets la référence complète dans l'écriture originale.

La forme entre crochets doit reproduire la référence complète, et non pas seulement le titre original.

Par exemple :

Delev, P. (2004) *Lizimah*. Sofia: Universitetsko izdatelstvo 'Sv. Kliment Ohridski' (Universitetska biblioteka no. 435). [Делев, П. (2004) *Лизимах*. София: Университетско издателство 'Св. Климент Охридски' (Университетска библиотека № 435).]

Les titres de revues et de livres, les noms des maisons d'édition et les dénominations d'institutions en caractères latins doivent rester en caractères latins, sauf si la publication originale exige elle-même une forme correspondante dans l'écriture originale.

Dans la référence en caractères latins, employer « p. » pour une page unique et « pp. » pour un intervalle de pages. Dans une référence macédonienne/cyrillique placée entre crochets, employer « стр. ».

Les auteurs doivent appliquer un système de translittération cohérent dans l'ensemble de la bibliographie.

3. Auteurs anciens, œuvres et corpus documentaires. Les abréviations des auteurs et des œuvres antiques doivent suivre les conventions de l'*Oxford Classical Dictionary*.

Les abréviations des corpus épigraphiques de référence doivent suivre, selon le cas, les conventions du *Supplementum Epigraphicum Graecum* (SEG) et de *L'Année épigraphique* (AE).

Les références aux éditions de papyrus, ostraca et tablettes grecs, latins, démotiques et coptes doivent suivre les conventions de la *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic and Coptic Papyri, Ostraca and Tablets*.

4. Textes grecs et autres textes en langues anciennes. Lorsqu'un passage grec est cité, les auteurs doivent conserver l'écriture grecque originale plutôt que de le translittérer.

Tous les caractères grecs et ceux des autres écritures non latines doivent être encodés en Unicode.

La translittération peut être utilisée lorsque l'argumentation l'exige ou lorsqu'elle répond à un objectif linguistique précis, mais elle ne doit pas se substituer systématiquement au texte grec original.

5. Intervalles numériques. Les intervalles numériques doivent normalement être écrits sans abrègement : 217–255

Pour les intervalles comportant des nombres à quatre chiffres, le second nombre peut être abrégé lorsque le sens reste sans ambiguïté : 2142–68

Employer un tiret demi-cadratin, et non un trait d'union, pour les intervalles numériques.